asiabe

Apples, le 28 mars 2023

Aux membres du
Conseil Intercommunal
de l'ASIABE

Procès-verbal de l'assemblée du Conseil Intercommunal de l'ASIABE du mardi 28 mars 2023 à la salle polyvalente de Sévery

M. Morel, Président du Conseil Intercommunal, ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue à tous.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Appel et approbation de l'ordre du jour
2. Assermentation
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 13.10.2022
4. Nomination d'un nouveau membre au CoDir
5. Nomination d'un(e) scrutateur(trice)
6. Nomination d'un(e) Vice-Président(e) du Conseil Intercommunal
7. Préavis 01/23 : comptes et gestion 2022 / rapport de la CoGest/Fin
8. Préavis 02/23 : création de trois nouvelles salles de classes provisoires à Apples / rapports des commissions construction et CoGest/Fin
9. Préavis 03/23 : étude de faisabilité nouveau bâtiment scolaire : crédit préliminaire de Fr. 40'000.-- / rapports des commissions construction et CoGest/Fin
10. Rapport du Conseil d'Etablissement
11. Rapport de la Directrice de l'Etablissement scolaire
12. Communications du Comité Directeur
13. Divers et propositions individuelles

1. Appel et approbation de l'ordre du jour

La secrétaire procède à l'appel.

Il y a 16 membres présents, dont une arrivée tardive (arrivée au point 9).
Le quorum est atteint.

L'ordre du jour est lu par le Président.
Il n'y a pas d'objection ou de demandes de modifications et l'ordre du jour sera suivi tel que présenté.

2. Assermentation

Le président procède à l'assermentation de Mme Anne-Marie Perret-Gentil, nouvelle suppléante de l'exécutif pour la commune de Vaux-sur-Morges.

3. Acceptation du PV de la séance du 13.10.2022

Il n'y aucune demande de modification. Le PV du 13.10.22 est accepté à l'unanimité.

4. Nomination d'un nouveau membre au CoDir

Suite à la démission au CoDir de Mme Anouck Tschudi, syndique de Clarmont, la commune de Vaux-sur-Morges a présenté la candidature de M. François Menzel pour occuper ce poste.
Il n'y aucune objection, et M. Menzel prend ses fonctions avec effet immédiat.

5. Nomination d'un(e) scrutateur(trice)

Une place est devenue vacante suite au départ de Mme Ringoir.

M. Morel propose M. Anthony Tschantz. Il accepte.

Il n'y a pas d'objections et pas d'autres propositions, et M. Anthony Tschantz est élu par applaudissements.

6. Nomination d'un(e) Vice-Président(e) du Conseil Intercommunal

Le poste de Vice-Président(e) du Conseil Intercommunal est toujours vacant.

M. Morel demande des propositions. Personne ne se propose.

M. Morel rappelle qu'il terminera son mandat de Président en mars 2024, et qu'il faudra donc également nommer un président pour cette échéance.

Personne ne se proposant, ces deux nominations seront à l'ordre du jour du prochain conseil intercommunal au mois d'octobre.

7. Préavis 01/2023 – comptes et gestion 2022 / rapport de la CoGest/Fin

Le Président passe la parole au rapporteur de la commission pour la lecture du rapport.
M. Dénéréaz donne lecture du rapport.

Le Président passe ensuite en revue les comptes, rubrique par rubrique.

La parole n'étant pas demandée, le Conseil Intercommunal de l'ASIABE

- vu le préavis N° 01/2023 du Comité Directeur,
- ouï le rapport de la Commission gestion/finances,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

décide

- **d'accepter les comptes 2022 tels qu'ils sont présentés et d'en donner décharge au Comité Directeur et à la boursière ;**

- **d'approuver la gestion du Comité Directeur pour l'année 2022.**

Le préavis est accepté à l'unanimité.

8. Préavis 02/23 : création de trois nouvelles salles de classes provisoires à Apples / rapports des commissions construction et CoGest/Fin

Le Président passe la parole au Président du CoDir pour d'éventuelles informations complémentaires.
M. Beaud précise que l'emplacement de ces nouvelles classes est prévu à l'arrière des portacabines existants, avec une entrée également sur l'arrière.

Le Président passe la parole aux rapporteurs des commissions pour la lecture des rapports.
Mme Gras donne lecture du rapport de la commission construction.
Mme Gebhard donne lecture du rapport de la CoGest/Fin.

La parole n'étant pas demandée, le Conseil Intercommunal de l'ASIABE

- vu le préavis N° 02/2023 du Comité Directeur,
- ouï les rapports des commissions construction et CoGest/Fin,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

décide

- **d'approuver la location et les investissements pour l'installation de portacabines sur le site d'Apples pour un montant global de Fr. 536'650.-- ;**
- **d'approuver le crédit complémentaire au budget 2023 de Fr. 30'500.-- sur le compte 353.3166 - Location portacabines Dôle II ;**
- **d'autoriser le CoDir à emprunter le montant de Fr. 248'650.-- auprès de l'établissement bancaire de son choix ;**
- **d'amortir ce montant sur une durée maximale de 4 ans ;**
- **d'approuver le crédit complémentaire au budget 2023 de Fr. 62'162.-- sur le compte 353.331 - Amortissement portacabines ;**
- **d'approuver le crédit complémentaire au budget 2023 de Fr. 2'500.-- sur le compte 353.312 - Achat d'eau, d'énergie, de combustible ;**
- **d'approuver le crédit complémentaire au budget 2023 de Fr. 700.-- sur le compte 353.318 - Prime d'assurances et taxes ;**
- **d'approuver le crédit complémentaire au budget 2023 de Fr. 3'000.-- sur le compte 353.322 - Intérêts de la dette ;**
- **d'approuver le crédit complémentaire au budget 2023 de Fr. 6'000.-- sur le compte 353.352 – Conciergerie ;**
- **d'approuver le crédit complémentaire au budget 2023 de Fr. 104'862.50 sur le compte 353.4520 - Participation des communes.**

Le préavis est accepté par 14 voix, 1 voix contre.

M. Delay informe que pour faire suite à cette décision, les communes recevront un tableau avec les nouveaux montants des acomptes à verser tous les 3 mois.

9. Préavis 03/23 : étude de faisabilité nouveau bâtiment scolaire : crédit préliminaire de Fr. 40'000.-- / rapports des commissions construction et CoGest/Fin

Le Président passe la parole aux rapporteurs des commissions pour la lecture des rapports.
Mme Gras donne lecture du rapport de la commission construction.
Mme Queiros donne lecture du rapport de la CoGest/Fin.

La parole n'étant pas demandée, le Conseil Intercommunal de l'ASIABE

- vu le préavis N° 03/2023 du Comité Directeur,
- ouï les rapports des commissions construction et CoGest/Fin,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

décide

- **d'accorder un crédit complémentaire au budget de fonctionnement de l'année 2023 de Fr. 40'000.-- pour une étude de faisabilité d'un nouveau bâtiment scolaire à Apples ;**
- **de mandater la société F-Partenaires SA pour organiser et suivre la procédure jusqu'au crédit d'étude.**

Le préavis est accepté à l'unanimité.

10. Rapport du Conseil d'Etablissement

Mme Wacht, nouvelle Présidente du Conseil d'Etablissement, donne lecture de son rapport.
Il n'y a pas de questions y relatives.

11. Rapport de la Directrice de l'Etablissement scolaire

Mme Pretlot-Desoleil, Directrice de l'Etablissement scolaire, donne lecture de son rapport.
Il n'y a pas de questions y relatives.

12. Communications du Comité Directeur

Mme Tschudi quittant le Comité Directeur, elle remercie les conseillers, le CET et ses collègues du CoDir pour la bonne collaboration durant son mandat, et souhaite le meilleur à tous pour l'avenir.

M. Marendaz informe le Conseil que l'étude sur la mise à jour du wifi/internet dans les différents collèges a été rendue il y a environ un mois et qu'elle est actuellement en contrôle auprès de la direction des écoles et du canton.
Le total des travaux à effectuer est chiffré à environ Fr. 500'000.--.

M. Beaud souhaite la bienvenue à M. Menzel, et remercie Mme Tschudi pour son engagement au sein du CoDir.

M. Beaud excuse l'absence de M. Goldenschue, retenu par d'autres obligations, et celle de M. Walpen, en arrêt maladie, et à qui il souhaite un bon rétablissement.

M. Beaud souhaite rectifier ce qui a été écrit dans le journal de Morges au sujet des transformations de la Raiffeisen de Montricher : de nouvelles salles de classes ne seront pas

créées, mais par contre, la classe actuelle de 1-2P sera transformée en salle de travaux manuels et salle des maîtres, et cette classe 1-2P sera déplacée à l'étage des anciens locaux qu'occupait la banque Raiffeisen.

M. Beaud indique que suite au travail effectué en collaboration avec F-Partenaires, les besoins ont été listés pour le futur collège, y compris réfectoire et salles de gymnastique, et si l'entier de la liste est construit, le montant maximum pour les travaux se chiffre à Fr. 24'000'000.--.

13. Divers et propositions individuelles

M. Amez-Droz demande si M. Menzel, nouveau membre du CoDir, peut se présenter brièvement, ce que M. Menzel fait bien volontiers.

M. Favre demande ce qu'il peut transmettre comme informations aux membres du Conseil Communal de sa commune à titre d'information, en sa qualité de délégué ASIABE.
M. Beaud répond que les préavis et les procès-verbaux adoptés par le Conseil sont publics et qu'ils seront prochainement mis en ligne sur le site internet de l'ASIABE.

Mme Anna Dauphin mentionne le problème des zones grises à Montricher : serait-il possible de prévoir une solution si des enfants manquent leur transport ?
M. Beaud répond que normalement les chauffeurs de bus vérifient que tous les enfants qui attendent montent bien dans le bus. Le message pourrait cependant être transmis aux enfants que si une fois un élève rate son bus, il peut aller s'annoncer au local de l'UAPE afin de ne pas rester tout seul, afin que le personnel puisse aviser les personnes nécessaires.

M. Delay informe le Conseil que lors de la séance de hier soir du Conseil communal de Hautemorges, un préavis pour un projet de maison des jeunes a été adopté.
De plus, il rappelle que l'AJEMA organise une séance le 4 mai à 19h30 afin de présenter le rapport concernant les réseaux de la région, ce qui permettra, entre autres à Hautemorges, de savoir dans quel sens aller afin que tout le secteur ASIABE appartienne à un seul réseau.

M. Morel indique que la prochaine séance du Conseil Intercommunal aura lieu **le jeudi 12 octobre 2023 à 20h00 à Sévery.**

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h07.

Pour le Conseil Intercommunal

Le Président	La Secrétaire
Pierre-Yves Morel	Stéphanie Baud